



# PAYSANS RELAIS

## SYSTÈME DE DIFFUSION DES TECHNIQUES D'AGRO-ÉCOLOGIE



# SYSTÈME PAYSANS À PAYSAN



- **Plus efficace en terme de communication**
- **Permet une diffusion à une échelle supérieure par rapport à celle d'un simple technicien**
- **Permet un retour d'information pertinent (connaissance des contraintes réelles)**
- **Alimente la réflexion et apporte des informations utiles à partager (intérêts des variétés locales)**



# SITUATION

- **Une centaine de paysans relais**
- **Une estimation d'environ 20 000 adoptants des techniques diffusées**
- **Sur 3 districts principalement**

# PLAN



## Activités

Animations sur sites de démonstration

Animations dans les villages

Partages d'expériences

## Moyens

Posters

Bons d'achats

Vélos

## Formation

Identification

Formation sur le terrain

Formations en salles

## Suivi

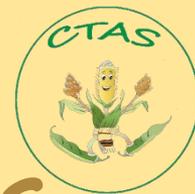
Comptages d'adoptants directs

Systèmes d'évaluation

Rétributions

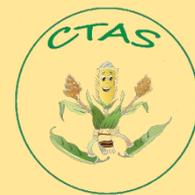
# ACTIVITES :

## Animations dans les villages



# ACTIVITES :

## *Animations sur site*

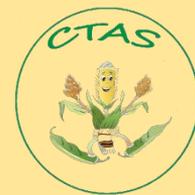


- **Présentations au champ des cultures**
- **Distribution d'échantillons de semences ou de bons d'achats semences**



# ACTIVITES :

## Partages d'expériences



# Partages d'expériences



- **Informations sur les variétés locales:** recensement, recueil des intérêts, en vue d'intégration dans un processus de sélection et multiplication
- **Informations sur les associations culturelles et itinéraires techniques :** ex pour fixer les normes de production de semences QSD avec l'ANCOS
- **Information sur les usages :** Préparations culinaires (« café » mucuna, recettes à base de cajanus...)
- **Recueil des attentes et contraintes :** formation, équipements...

# Partages d'expériences



Exemple : Recensement des variétés dont la production est souhaitée par les paysans

- Cycle court (3mois)
- Résiste à la sécheresse)
- Très productif



Tsako amanin'aomby

- Précoce (4 mois)
- Cultivable toute l'année



Tsako gasy

*Variétés locales de maïs dans la région Androy*



- Productif
- Instable (couleur)

Tsako fotsy



- Productif
- Pas de débouché (couleur)

Tsako mena

# PLAN



## Activités

Animations sur sites de démonstration

Animations dans les villages

Partages d'expériences

## Moyens

Posters

Bons d'achats

Vélos

## Formation

Identification

Formation sur le terrain

Formations en salles

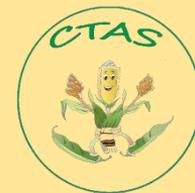
## Suivi

Comptages d'adoptants directs

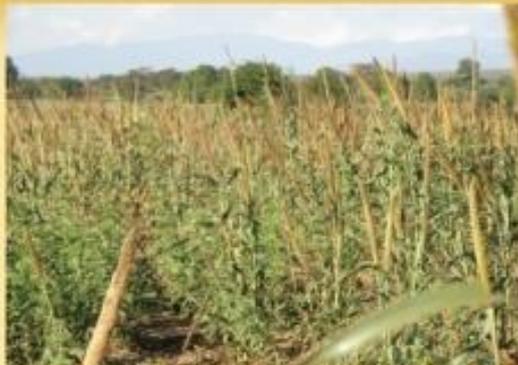
Systèmes d'évaluation

Rétributions

# MOYENS : Posters



Azo atao kalan-tioke



Famboleagne mameno teteke : maha-  
tratse efatse sarete isan-kitara ty voae



Vole bajiry mielagnelagne ambatry



Miaro tioke  
Sakafo fanjaka  
Vokaregne mateteke agnate ty tao raiké  
Mahasoa tane  
Azo atao sakafo-m-biby

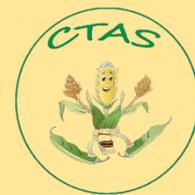


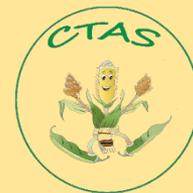
Bajiry enem-bolagne : bajiry  
be vaoke

Bajiry efa-bolagne :  
ICMV, SOSAT



# MOYENS : vélos





# MOYENS : bons d'achats génériques



# MOYENS : bons d'achats spécifiques



N°XXXXX N° XXXXX Manankeny hatramin'ny 15/01/2015

Taratasim bola hividiana  
doria **MUCUNA** izay mitentina :  
na 5 000 Francs  
na 1 000 Ariary

Manankery ho amin'ny botika doria CTAS irery ihany

N°XXXXX N° XXXXX Manankeny hatramin'ny 15/01/2015

Taratasim bola hividiana  
doria **Bajiry** izay mitentina :  
na 10 000 Francs  
na 2 000 Ariary

Manankery ho amin'ny botika doria CTAS irery ihany

N°XXXXX N° XXXXX Manankeny hatramin'ny 31/12/2013

Taratasim bola hividiana  
doria **AMBATRY** izay mitentina :  
na 10 000 Francs  
na 2 000 Ariary

Manankery ho amin'ny botika doria CTAS irery ihany

# PLAN



## Activités

Animations sur sites de démonstration

Animations dans les villages

Partages d'expériences

## Moyens

Posters

Bons d'achats

Vélos

## Formation

Identification

Formation sur le terrain

Formations en salles

## Suivi

Comptages d'adoptants directs

Systèmes d'évaluation

Rétributions

# FORMATION :

## Identification



Le recrutement des paysans relais est effectué par les techniciens du CTAS, sur la base de différents critères :

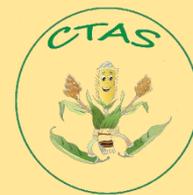
- leur ancienneté dans la collaboration avec le CTAS ou le GRET ;
- leur niveau d'alphabétisation ;
- la mise en pratique réussie des pratiques d'agro-écologie sur leurs parcelles ;
- leur motivation à participer au développement agricole ;
- leur compétence en communication ;
- leur statut social éventuellement (les notables ayant une capacité de persuasion plus importante) ;
- leur absence d'activisme politique ;
- leur disponibilité temporelle.

Ces critères sont vérifiés par un responsable suivi-évaluation avant la sélection définitive d'un paysan relai.

# FORMATION : sur le terrain



# PLAN



## Activités

Animations sur sites de démonstration

Animations dans les villages

Partages d'expériences

## Moyens

Posters

Bons d'achats

Vélos

## Formation

Identification

Formation sur le terrain

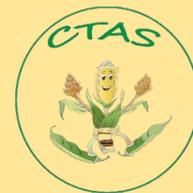
Formations en salles

## Suivi

Comptages d'adoptants directs

Systèmes d'évaluation

Rétributions



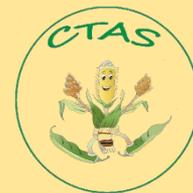
# FORMATION : en salle





# *SUIVI :* *Comptage des adoptants* *directs*

- **Fiches de comptages**
- **Contrôle des techniciens**
- **Contrôle du responsable suivi évaluation**
- **Enquête de terrain ?**



# SUIVI :

## Systemes d'évaluation

### Mesure des compétences

Critères	Capacité d'animation et d'encadrement	Qualité des parcelles de démonstration	Respect du planning des animations
Barème	20 points	15 points	15 points = planning respecté à 100%
Ce qui mesuré	La qualité des animations du point de vue technique (informations) et humain (andragogie)	La superficie en démonstration, le nombre de techniques, la qualité technique (homogénéité)	Le respect du programme établi par le paysan des animations qu'il devait réaliser
Comment cela est mesuré	Un technicien assiste à plusieurs animations et attribue une note	Un technicien visite les parcelles de démonstration et attribue une note	Contrôle des fiches de présence des animations



# SUIVI :

## Systemes d'évaluation

### Mesure de l'efficacité

<b>Critères</b>	<b>Nombre directs d'adoptants</b>	<b>Nombre parcelles d'adoptants</b>	<b>Nombre de formations, animations, visites échanges</b>
<b>Barème</b>	15 points = 25 adoptants	20 points = 300 parcelles	15 points = 10 formation
<b>Ce qui mesuré</b>	Le nombre de participants aux animations qui ont mis en place des parcelles avec les techniques diffusées	Le nombre de parcelles des participants aux animations qui sont mises en place sur techniques diffusées	Le nombre d'animations effectuées sur les 5 villages d'intervention
<b>Comment cela est mesuré</b>	Le paysans relai remet la liste des paysans adoptants parmi ceux qui sont venus aux animations, avec le comptage de ces parcelles		Contrôles des fiches de présence des animations

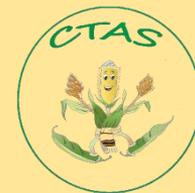


# SUIVI : Système d'évaluation

## Classification

Cote	Niveau
Inférieure à 60 points	I
entre 60 et 75	II
Supérieure à 75	III

# ATTRIBUTIONS PAR NIVEAU



Cote	Niveau	Activités	Motivation
0 - 60	I	<b>PR de niveau I :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation et organisation de VE dans un périmètre de 5km.</li> <li>- Suivi de mise en place</li> <li>- Distribution échantillons de semences en nature ou en bons d'achats</li> </ul>	Par formation réalisée ou VE organisée : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2.500 Ar en espèce</li> <li>- 3.000 Ar en Bon d'achat</li> </ul> Vélo prêté
60 - 75	II	<b>PR de niveau II :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités du PR niveau I +</li> <li>- Formation et VE au-delà de 5km</li> <li>- Appui à des PR de niveau I</li> </ul>	Si formation ou VE réalisée dans un périmètre de 5km : même indemnité que ceux de niveau I ; Si au-delà de 5km : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5.000Ar en espèce</li> <li>- 5.000 Ar en Bon d'achat</li> </ul> Vélo
75 - 100	III	<b>PR de niveau III :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activités du PR niveau II +</li> <li>- Formation et VE dans des zones très éloignées de leur habitation (autres districts)</li> </ul>	Si même activité que les PR niveau II : même indemnité que ceux-ci ; Si activités dans les autres districts : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10.000Ar en espèce</li> <li>- 5.000Ar en bon d'achat</li> <li>- Transport assuré par CTAS</li> </ul> Vélo



# RÉTRIBUTIONS :

- Les paysans relais de **niveau I** sont habilités à organiser des visites échanges dans un périmètre de 5 km autour de leur habitation. Ils perçoivent une indemnité de 2500 Ar par animation réalisée sur leurs parcelles ou dans des villages voisins et reçoivent 3000 Ar en bons d'achat de semences. Dans la mesure du possible, ils sont dotés de vélos qui leur sont prêtés.
- Les paysans de **niveau II** sont habilités à organiser des animations soit à moins de 5 km de leur domicile (ils sont alors rétribués de la même manière qu'un paysan de niveau I) ou au-delà de 5 km. Dans ce second cas de figure, ils sont rétribués à hauteur de 5 000 Ar par animation produite et reçoivent un montant identique sous forme de bons d'achats. Les paysans de niveau II reçoivent également ces indemnités lorsqu'ils viennent en appui à des paysans de niveau I souhaitant intervenir au-delà des 5km de leur rayon d'action. Dans la mesure du possible ces paysans sont dotés de vélos remis à titre gracieux en vertu du niveau de compétence qu'ils ont atteint.
- Les paysans de **niveau III** bénéficient des mêmes avantages que les paysans de niveau II, mais sont également en mesure d'intervenir pour former de nouveaux paysans relais dans des zones très éloignées de leur habitation. Ils perçoivent alors des indemnités de 10 000 Ar en cash et 5 000 Ar en bons d'achat.



# PÉRENNISATION :

Les paysans relais de niveau II sont enregistrés comme prestataires au niveau du FDAR Androy.

Les paysans ayant obtenu une certification pourront probablement exercer un rôle de prestataires professionnels auprès des CSA. Dans ce cadre, ils pourront proposer des formations rémunérées, selon des modalités qui seront étudiées avec la participation du CSA.



**MERCI**  
*pour votre attention*